



Ecole CAMBON 2014-2015

## CONSEIL DES DELEGUES DU JEUDI 11 DECEMBRE 2014

12h20 à 13h30

### Etaient présents :

Le bureau de la coopérative : Mme TANRET, Mme LE GUEN et M. SALMON ainsi que

- M. KHERCHOUCH, directeur du centre de loisirs et responsable éducatif ville (REV)
- Les délégués de classe :
  - o MS-GS : Noé et Louise
  - o CP : Raphaël et Léa
  - o CE1 : Aliona et Yvain
  - o CE2 : Enzo et Sasha
  - o CM1 : Camille et Ruben
  - o CM2 : Eva et Kylian
- Parents invités : Mesdames GERONIMI et ATTIA.

### OCCE : Bilan intermédiaire :

- Compte général (situation : 3 351.27€)
- 1 guide décrivant les opérations financières a été remis à chaque classe en conseil des maîtres (il peut être téléchargé sur le site de l'école à la rubrique « coopérative »)

Extrait du guide des opérations financières :

*A chaque dépense doit correspondre une facture. Les factures sont numérotées et rassemblées dans le cahier de coopérative de la classe . [...]*

*Certains projets spécifiques peuvent dépasser le montant de la régie trimestrielle (exemple : classe de nature ou matériel) ou encore s'adresser à plusieurs classes ou à l'école dans son ensemble.*

*Une fois la décision votée, la classe qui a présenté le projet reçoit la somme sur présentation d'un devis et se charge de l'achat du matériel. Le matériel est porté au registre d'inventaire (copie de la facture).*

### Décision/Proposition n°1 (MS-GS)

Dotation d'un budget estimé à 450€ à la classe MS-GS en vue d'un spectacle de fin d'année « Paris » concernant également le CE1 et le CE2 en lien avec le Professeur de la Ville de PARIS Musique : matériel pour décor, encre pour le programme et le livret de chants, livres de doc, sorties découvertes de Paris, tissu (familles sollicitées), CD à graver...

### Décision/Proposition n°2 (CP)

Dotation d'un budget de 140€ pour une sortie pédagogique au Jardin des Plantes (ménagerie, visite du musée etc...)

### Décision/Proposition n°3 (CE1)

Dotation de 50€ pour le jardin de l'école (animateurs interclasse)

### Décision/Proposition n°4 (CE1)

Mur de la cour : quelles sont les possibilités pour le décorer ? A l'étude : Confection de panneaux de mosaïque préparés en classe (PVP Arts Plastiques), élaborés durant l'ARE et fixés par l'équipe technique de la Circonscription des Affaires Scolaires.

Décision/Proposition n°5 (CE2)

Réafficher le tableau d'appel des classes à la cantine et respecter l'ordre d'appel (certaines exceptions à prévoir : ateliers du midi, délégués etc..).

Décision/Proposition n°6 (CE2)

Les cordes à sauter ont été retirées parce que les enfants s'en servaient de manière dangereuse. Il est possible cependant d'organiser un atelier « corde à sauter » sous la surveillance d'un animateur.

Décision/Proposition n°7 (CE2)

Reconstituer une ludothèque pour le temps du midi. Faire appel aux familles pour récupérer les jeux de société inutilisés à la maison. Prévoir un animateur « référent » pour encadrer les élèves (aménagement de l'espace, rangement etc..).

Décision/Proposition n°8 (CE2)

Cages de foot trop petites ? Difficiles d'installer des cages plus importantes sur la cour. Consulter le PVP EPS qui pourra nous conseiller.

Décision/Proposition n°9 (CE2)

Dotation d'un budget 245€ pour le projet « opéra comique » (intervenant, documentation, 5 livres sur PARIS, intervention du compositeur).

Décision/Proposition n°10 (CM1)

Pendule dans la classe : peut être commandée avec les fournitures ou demandée à la CAS. Achat par la coop de classe possible si matériel spécifique pour aider les élèves à mieux apprendre l'heure.

Amélioration de la sonnerie générale des récréations à voir avec les services techniques de la CAS.

Décision/Proposition n°11 (CM1)

Réfection du préau et des blocs sanitaires programmée par les services techniques de la CAS. La porte d'entrée des escaliers devrait également être rénovée pour que les battants puissent être maintenus ouverts. Mais le dispositif prévu est mis à rude épreuve par les usagers qui forcent...

Apposition d'un affichage devant la porte d'entrée de l'escalier principal pour rappeler aux élèves de ne pas stationner devant les battants.

Décision/Proposition n°12 (CM1)

Organisation d'un tournoi de foot au jardin des Tuileries entre école (Argenteuil, Arbre Sec et JB Poquelin...). Un avis sera transmis à ces établissements pour préparer les séances EPS en lien avec le PVP EPS.

Décision/Proposition n°13 (CM1)

Plus de « nuggets » à la cantine ? Rappel diététique visant à équilibrer les repas et éviter trop d'aliments gras.

Décision/Proposition n°14 (CM2)

Achat de « mini tables de ping pong ». Prévoir le rangement. Budget à préciser au prochain conseil des délégués.

Décision/Proposition n°15 (CM2)

Installer un panneau d'annonces dans le préau, par exemple tableau avec marqueur effaçable. Coût : 45€. Installation par la CAS.

Décision/Proposition n°16 (CM2)

Robinet d'eau chaude dans les WC ? : problème de sécurité.

Décision/Proposition n°17 (CM2)

Papier WC dans le bloc sanitaire du préau : les enfants jouent avec le papier mis à disposition ce qui entraîne des problèmes d'engorgement (urinoirs). Ne pas hésiter cependant à solliciter les agents de service en cas de besoin.

Décision/Proposition n°18 (CM2)

Installation d'une 2<sup>nd</sup>e rampe dans le petit escalier ? Pas assez de place et peut être une source de jeux dangereux.

Vie scolaire : Débat sur l'usage des ballons dans la cour.

Rappel de l'organisation prévue et affichée dans le préau

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Récré matin</b>	Jeux avec ballon à l'exception du foot	Jeux avec ballon : foot possible	Jeux avec ballon à l'exception du foot	Jeux avec ballon : foot possible	Jeux SANS ballon
<b>Interclasse 11h30-13h20</b>					
<b>Récré après midi</b>					
<b>Etude 16h30</b>	Foot possible	Foot possible		Foot possible	Foot possible

Mais :

- Trop de ballons dans la cour
- Les filles veulent jouer aussi !
- Ballons perchés ou envoyés chez les voisins qui ne les renvoient pas aussi facilement qu'avant...
- Des ballons en mousse reçus dans le visage
- Qui achètent les ballons ? Le CE2 souhaite ne plus utiliser sa régie d'avance pour le compte des autres classes.

Décisions :

- Un seul jour de Foot : le lundi.
- Pas de ballon en temps de pluie : Si le temps ne permet pas de jouer le lundi peut être « rattrapé » un autre jour.
- Réduire le nombre de ballons : pas plus de 3 ballons.
- Tous les élèves (filles/garçons) doivent pouvoir jouer ensemble.
- En cas de brutalité, les surveillants confisquent momentanément le ballon source de problème.
- Attention au jardin !

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Récré matin</b>	foot CE2-CM1- CM2	Jeux SANS ballon	Jeux SANS ballon	Ballon sans foot	Jeux SANS ballon
	foot CP-CE1-MS- GS				
<b>Interclasse 11h30- 12h20</b>	foot CE2-CM1- CM2				
<b>Interclasse 12h20- 13h20</b>	foot CP-CE1-MS- GS				
<b>Récré après midi</b>	foot CE2-CM1- CM2				
	foot CP-CE1-MS- GS				
<b>Etude 16h30</b>	Foot possible	Foot possible		Foot possible	Foot possible

Le président

La secrétaire

Le mandataire

Les délégués